

Des sauvages, des nègres et autres marchandises utiles...

Par Jacques Blaqui re, g n alogiste

On pense souvent au Qu bec que l'asservissement de personnes humaines comme esclaves fut un ph nom ne typiquement am ricain depuis le treizi me amendement de la Constitution des  tats-Unis qui a pris effet le 18 d cembre 1865 et qui se lisait comme suit : «*Ni esclavage, ni aucune forme de servitude involontaire ne pourront exister aux  tats-Unis, ni en aucun lieu soumis   leur juridiction*». Cet amendement a tellement fait et fait encore tellement de remue-m nage aux  tats-Unis qu'on a de la difficult    imaginer que le ph nom ne de l'esclavage est une activit  humaine, certes inacceptable et amoral , mais s culaire et  tendue dans le monde entier. L'historien Marcel Trudel 1917-2011 a r ussi   recenser 4,185 esclaves utilis s au Qu bec entre 1750 et 1834. Les trois quarts  taient des sauvages de la nation Panis (compl tement asservie et disparue) et le quart constitu  d'esclaves noirs de souche africaine.

Plusieurs membres du clerg  catholique, notamment la M re d'Youville (r cemment canonis e Sainte-Marguerite-d'Youville) ainsi que plusieurs communaut s religieuses, y compris les J suites, les Ursulines, les R collets, les Sulpiciens et les Fr res de la Charit , poss daient  galement des esclaves. Avec une main-d' uvre aussi peu dispendieuse et les exemptions fiscales qui perdurent encore aujourd'hui, on ne s' tonnera plus des richesses temporelles accumul es par ces institutions religieuses. Ces pans complets de notre histoire nationale ont ainsi  t  occult s par les clercs catholiques qui  taient limit s dans leurs  crits par le nihil obstat des  v ques. Force est de constater aujourd'hui qu'on nous a d lib r ment cach  toute la v rit  sur nos anc tres.

Christophe Colomb aurait d couvert l'Am rique au nom de la couronne d'Espagne. Ce qu'on dit moins au sujet de cet exploit, c'est qu'il finan ait ses exp ditions par la vente en Espagne des esclaves am rindiens des Antilles qu'il ramenait entass s dans les cales de ses navires   chaque exp dition. Rien ne vaut un acte  crit authentique pour  tayer la v rit  sur l'abus de personnes humaines en Nouvelle-France. Il s'agit d'un acte de s pulture, parmi plusieurs autres concernant des esclaves n gres ou sauvages, r dig    Louisbourg et tir  des Archives nationales de France (ANOM). En marge on lit : *S pulture d'une n gresse   monsieur paris. Le 1^{er} de l'an 1756 (1^{er} janvier) a  t  inhum e dans le cimet re de cette ville (Louisbourg) une n gresse appartenante (sic)   monsieur paris, [sign ] Fr Antoine Dulaurens, R collet Missionnaire*. Un pr tre catholique qui ne connaissait pas encore ce que signifiait charit  chr tienne et respect de ses semblables.

20150729